

Liste des tarifs en vigueur, valable dès le 1^{er} avril 2020

		Hors TVA	
1	Expert – Examen, y.c. durée de déplacement	CHF / heure	220.00
2	Frais kilométrique	CHF / km	0.90
3	Analyses en laboratoire	En fonction des dépenses	
4	Expert - Clarifications	CHF / heure	220.00
5	Expert - Elaboration de l'expertise	CHF / heure	220.00
6	Assistant – (tous travaux)	CHF / heure	110.00
7	Secrétariat – Rédactions et tâches administratives	CHF / heure	110.00
8	Frais de secrétariat – (fournitures, copies, port, téléphone ...)	Forfaitairement, 15.- CHF par tranche de 500.- facturé	

*1 Tarif pour l'intervention de l'expert certifié

*2 Distance à partir du lieu de domicile de l'expert (voir la liste des experts)

*6 Uniquement si le mandat nécessite explicitement l'engagement d'un assistant

		TVA Exclue	
Acompte de garantie	Expertise d'une partie	CHF	1'500.00
	Expertise convenue	CHF	1'500.00
	Expertise de justice	Mandatée par un tribunal	